



Terre de caractère

LOURESSE-ROCHEMENIER

Lettre communale d'information N°11 - Avril-Mai-Juin 2023

INFORMATIONS À RETENIR

Dimanche 23 juillet :

Les saveurs des troglos

Samedi 26 août :

Festival des P'tites
cheminées

Mardi 29 août :

Soirée au Moulin Gouré

Mercredi 6 septembre :

19h30 : Conseil Municipal

Vendredi 15 septembre :

soirée bilan mi-mandat

UN NOMBRE : 81%

D'après une enquête réalisée par l'Agence départementale du tourisme de l'Anjou : Globalement 8 touristes sur 10 sont très satisfaits de leur séjour en Anjou. Cette satisfaction permet de fidéliser la clientèle au territoire !

POINT CIVIQUE

L'été est là...
économisons l'eau !

Des gestes simples, de la maison au jardin, peuvent être adoptés dans notre quotidien. En changeant simplement quelques habitudes, ce sont de nombreux m³ d'eau qui peuvent être économisés et la facture d'eau se voir allégée.

Retrouvez des astuces sur :
**agirpourlatransition.
ademe.fr**

EDITO

Chers Louressoises et Louressois,

Que le temps passe vite !

A peine sommes-nous sortis de l'hiver que nous voici déjà en été.

Les belles températures de juin nous rappellent que la saison estivale est commencée.

Les enfants de l'école Alexandre Pain ont clôturé leur année scolaire par une très belle fête des écoles le samedi 1er juillet., ils seront en vacances le vendredi 7 juillet.

Cette année encore, beaucoup d'entre-nous auront la chance de partir cet été, passer quelques jours en famille ou entre amis, que ce soit à la mer ou à la montagne.

Et, pour ceux qui n'aurait pas l'occasion de partir, je vous rappelle que notre région regorge de lieux à découvrir ou redécouvrir : visiter le Cadre Noir, le château de Brézé, flâner dans les ruelles de Doué-la-fontaine, contempler la Loire depuis les hauteurs de Montsoreau, découvrir la splendeur de l'abbaye royale de Fontevraud, ou tout simplement s'installer aux abords du château de Saumur en sirotant une boisson fraîche, pour l'admirer. Les idées ne manquent pas....



Mais évidemment, se promener dans les rues de notre commune et notre belle campagne, est et restera incontestablement, le plus grand plaisir de nous tous ! Aussi, je vous rappelle qu'en tant qu'habitant de Louresse-Rochemenier, l'entrée au musée troglodytique vous est offerte. Nous reviendrons d'ailleurs dans cette lettre sur la nouvelle Concession de Services Publics attribuée au musée, en mai dernier.

Depuis la dernière lettre, vos élus ont continué de travailler pour l'amélioration de votre quotidien. Après deux années de disette et de restrictions financières, la commune a retrouvé des capacités d'investissements. Les projets vont enfin pouvoir commencer à sortir de terre : grand parking de Rochemenier, voiries, aménagements au City Stade, plan vélos.... Afin de vous présenter ces projets, le conseil municipal vous donne rendez-vous le vendredi 15 septembre au musée troglodytique de Rochemenier. En effet, comme nous nous y étions engagés en 2020, nous souhaitons faire un point d'étape, partager avec vous : les réussites, les projets qui avancent, ceux qui ne progressent pas assez vite, nos difficultés, nos déceptions.... Vous recevrez, dans le courant de l'été, une invitation pour assister à cette présentation, mais vous pouvez dès à présent prendre note de la date.

Par ailleurs, comme annoncé lors de la soirée des vœux en janvier dernier, l'année 2023 sera l'année de l'école Alexandre Pain. Plus de 300 000€ seront investis, pour améliorer les performances énergétiques de l'école. Nous y reviendrons plus en détail dans une prochaine lettre. Mais, je suis heureux

de pouvoir dans cette introduction vous annoncer que nous avons déjà obtenu plus de 200 000€ de subventions grâce au SiemL et l'Etat avec le Fond Vert !

Enfin, il y a ce qui se voit, mais aussi ce qui ne se voit pas. Tous les jours, nous nous attachons à poursuivre notre priorité : la sécurité des biens et des personnes. Le maire joue un rôle essentiel, non seulement pour prévenir les troubles à l'ordre public, mais aussi pour assurer la distribution des secours en cas de sinistre. Ainsi, après la rédaction du document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), nous allons procéder à la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde. Ces documents sont obligatoires pour notre commune. Lise, notre assistante administrative saisonnière sera présente cet été pour nous aider à rédiger cet ouvrage.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, que ce soit sur Louresse-Rochemenier ou ailleurs. Prenez soin de vous.

A votre service,

Pierre-Yves Douet.

MUSÉE TROGLODYTIQUE

Tous les 5 ans, la commune doit établir un contrat avec des concessionnaires, pour la gestion du site troglodytique de Rochemenier.

Dès 2022, la commission municipale « Musée Troglodytique de Rochemenier » a commencé à travailler dans l'objectif d'améliorer le contrat, le rendre plus clair et mieux cadré.

Le musée a notamment pour rôle :

- D'assurer la pérennité et la vocation historique du site troglodytique de Rochemenier ;
- De mettre en valeur le site et participer à la politique touristique communale ;
- Diversifier l'offre touristique du territoire communal et intercommunal.

Ainsi, le contrat lie la Collectivité à un Concessionnaire chargé, entre autre, des obligations ci-après détaillées :

- animer le site et augmenter le nombre de visites ;
- développer, accueillir et organiser des manifestations et événements culturels ;
- participer au développement et à l'attractivité touristique du territoire et du site ;
- assurer la continuité du service public qui lui est confié ;

En décembre 2022, le contrat a été publié. Suite à une erreur administrative, nous avons dû relancer la consultation, ce qui a pris plus de temps que d'habitude, et nous a provoqué quelques insomnies.

Lors du conseil municipal du 17 mai 2023, le conseil municipal a validé le choix de la société MARTEAU & PLOU représentée par Monsieur Marteau Frédéric et Monsieur Plou Patrick, comme délégataire du service public de gestion du musée troglodytique.

Du 1er février au 30 juin 2023, 24000 visiteurs ont déjà fréquenté le musée troglo, soit une hausse de 5% par rapport à 2022.

A ce jour, la fréquentation du musée est bonne et les délégataires s'investissent pleinement.



MARCHÉ LOCAL

Le marché local est un lieu de rencontre et un endroit idéal pour acheter des produits de qualité et soutenir l'économie locale.

Cette année, différents commerçants sont présents chaque mercredi pour vous servir sur le marché :

Si vous souhaitez voir perdurer ce marché, pensez à venir y faire vos achats régulièrement... selon vos moyens et vos envies !

RADAR PÉDAGOGIQUE

Un radar pédagogique est un dispositif électronique qui affiche la vitesse des véhicules. La couleur d'affichage de la vitesse est verte si l'usager est en deçà de la limite, rouge s'il est au-delà du seuil maximum. En complément de l'affichage de la vitesse excessive, un message d'alerte est également diffusé. Il affiche plusieurs indications, selon les cas et les zones de danger : RALENTIR, PRUDENCE, DANGER), incitant les automobilistes qui roulent trop vite à ralentir. L'objectif, dans la rue principale, est de sensibiliser le conducteur à son excès de vitesse et lui faire prendre conscience de changer son comportement de conduite et la nécessité de ralentir.

Nous avons installé le radar Rue principale, en décembre dernier. Il y a parfois plus de 60 passages de véhicules par heure dans cette rue, le pic étant situé entre 6h et 8h.



Si 85% des gens respectent la limitation, nous devons noter que 15% ne le font pas ! Il y a même **0,70% des personnes qui passent à plus de 70 km/h !**

Ce radar confirme une nécessité : réaliser des travaux de sécurisation rue Principale. Nous attendons le rapport de la SAUR et de l'agglomération en septembre 2023, pour lancer le programme de rénovation voirie sur Louresse. Nous pourrons vous en dire plus prochainement.

MOULIN GOURÉ

Début septembre, nous allons tous vivre un moment extraordinaire et triste sur notre commune : le moulin Gouré va perdre ses ailes ! L'arbre central du moulin montre des signes de faiblesse. Avant qu'il ne casse et n'entraîne dans sa chute les ailes du moulin et ne cause des dégâts irréversibles.

Heureusement, cette situation ne sera que provisoire.

A cette occasion, Réjane Baron souhaite inviter tous les habitants de la commune **le mardi 29 août à 18h30** pour un « apéritif de départ des ailes ». Ce moment sera aussi l'occasion de dire au revoir aux ailes.



ARBRE ET PLANTATION



Le vendredi 7 juillet 2022, la commune a été fortement touchée par la pluie, la grêle et le vent. A la Bournée, un arbre est tombé, heureusement sans causer de dégâts.

Cette anecdote nous permet de revenir sur notre politique de plantation d'arbres : un arbre abattu, deux arbres replantés.

A ce jour, pour des raisons de sécurité, nous avons dû faire abattre 8 arbres. Cependant, nous avons déjà replanté 23 arbres (cour du musée, lavoir de la Bournée, monument aux morts, quartier de l'Obier), sans compter les arbres fruitiers dans les nouveaux parterres.

ATELIER MUNICIPAL

L'atelier municipal a connu de grandes transformations. En juin, une dalle de béton a été réalisée au sol. L'ancien sol en falun ne permettait pas aux agents d'atteler le matériel en toute sécurité et sans l'abîmer.

Une douche, obligatoire depuis plusieurs décennies, a également été installée. En effet, en raison de certaines tâches « sales », comme la collecte des ordures, effectuées par les agents, cet équipement est obligatoire. Les installations sanitaires doivent être maintenues dans un état de propreté permanent, c'est pourquoi le plancher et les murs de ces locaux doivent être conçus pour permettre un nettoyage efficace.



Comme annoncé lors de la soirée des vœux, notre souhait est d'obtenir une première fleur pour « Villes et Villages fleuris ». Ainsi, nous poursuivons également les travaux d'embellissement de la commune. A cet effet, les agents sont régulièrement équipés de nouveaux outils afin de réduire les risques musculo squelettiques (limiter l'effort en améliorant la conception et en utilisant des aides techniques, aménager les postes de travail en s'appuyant sur les normes).

Au mois de juillet, vous verrez également les agents revêtus d'une nouvelle tenue de travail. Les vêtements professionnels assurent différentes fonctions comme : protéger les agents des risques auxquels ils sont exposés, identifier la fonction ou l'appartenance à une collectivité.

Enfin, lors du conseil municipal du mardi 27 juin, les élus ont validé deux devis avec l'entreprise d'insertion ISTA49 pour l'année 2023 :

- Entretien du parc Courjaret-Raimbault (tonte et débroussaillage en sous-sol) : 3934,56€ pour 5 passages ;
- entretien de l'Obier (tonte des pelouses, débroussaillage, taille des végétaux, désherbage manuel) : 6711,54€ pour 5 passages..

Depuis des années, l'entreprise adaptée ISTA 49 du Maine et Loire s'est spécialisée dans le domaine de l'Insertion Sociale par le Travail Adapté. Son objectif est donner de l'autonomie professionnelle en vue d'une plus grande polyvalence et de gagner en compétence par des formations internes et externes.

LISE MÉTIVIER



Depuis le 1er juillet, Lise Métivier est agent à la Mairie, en charge de l'accueil et de la gestion de dossiers.

Lise travaillera pour la commune jusqu'au 30 août, afin de faire avancer plusieurs dossiers : le Plan de Sauvegarde Communale et la Constitution du dossier villes et villages fleuris de France.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est obligatoire. En complément de l'intervention des services de secours sous la responsabilité du Directeur des opérations de secours (mairie ou préfet), le Plan communal de sauvegarde participe à la protection des populations en organisant

les obligations de sauvegarde du maire vis-à-vis des administrés. L'objectif est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.

En lien avec le Projet Mes Services Plus porté par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Ville de Saumur, Lise travaillera sur l'analyse des besoins des usagers avec sondage auprès des habitants. Ainsi, vous pourrez croiser Lise cet été, qui vous présentera un questionnaire de satisfaction de relation usagers.

Enfin, afin de ne pas fermer la Mairie pendant les congés de Nathalie, Lise assurera des missions de secrétariat (gestion boîte mail, courrier, classement, ...) et d'accueil de 1er niveau de la mairie (prise d'informations).